|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité administratif et juridiqueSoixante-dix-neuvième sessionGenève, 26 octobre 2022 | CAJ/79/INF/3Original : anglaisDate : 15 octobre 2022 |

Bases de données d’information de l’UPOV

Document établi par le Bureau de l’Union

Le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# Résumé

 L’objet du présent document est de faire le point sur les faits nouveaux concernant la base de données GENIE et le système de codes UPOV.

 Les questions relatives aux faits nouveaux concernant la base de données PLUTO sur les variétés végétales (base de données PLUTO) sont présentées dans les document CAJ/79/5 “Base de données PLUTO sur les variétés végétales” et CAJ/79/6 “Outil de recherche de similarité de l’UPOV aux fins de la dénomination variétale”.

 À sa cinquante-huitième session, le TC sera invité à examiner une proposition de révision du document UPOV/INF/23 “Système de codes UPOV” visant à préciser le nombre maximal de caractères à utiliser dans l’élément ajouté aux codes UPOV, comme indiqué au paragraphe 9 du présent document. Il sera rendu compte au CAJ des conclusions du TC dans le document CAJ/79/2 “Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein du Comité technique”.

 Le présent document est structuré comme suit :

RÉSUMÉ 1

Base de données GENIE 2

Rappel 2

Système de codes UPOV 2

Propositions de révision du document UPOV/INF/23 “Introduction au système de codes UPOV” 2

Faits nouveaux concernant les codes UPOV 3

 Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

CAJ : Comité administratif et juridique

GRIN : Réseau d’information sur les ressources en germoplasme

 TC : Comité technique

 TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

 TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

 TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

 TWM : Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d’essai

 TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

 TWP : Groupe(s) de travail technique(s)

 TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

# Base de données GENIE

## Rappel

 La base de données GENIE ([http://www.upov.int/genie/fr/](https://www.upov.int/genie/index.xhtml)) a été élaborée pour fournir des informations en ligne relatives à l’état de la protection, à la coopération en matière d’examen, à l’expérience en matière d’examen DHS et à l’existence de principes directeurs d’examen de l’UPOV pour différents genres et espèces (“GENera” et “specIEs”, d’où “GENIE”). La base de données GENIE est utilisée pour rédiger les documents pertinents du Conseil et du TC concernant ces informations[[1]](#footnote-2).

 La base de données GENIE contient la liste des codes UPOV, ainsi que des renseignements sur les principaux et les autres noms botaniques et noms communs des taxons végétaux.

# Système de codes UPOV

## Propositions de révision du document UPOV/INF/23 “Introduction au système de codes UPOV”

 L’introduction au système de codes UPOV (document UPOV/INF/23 “Introduction au système de codes UPOV”), adoptée par le Conseil le 21 septembre 2021 est disponible sur le site Web de l’UPOV à l’adresse <https://www.upov.int/genie/resources/pdfs/upov_code_system_fr.pdf> (voir le paragraphe 32 du document C/55/12 intitulé “Résultats de l’examen des documents par correspondance”).

 Le CAJ est invité à prendre note que, à sa cinquante-huitième session, le TC sera invité à examiner une proposition de révision du document UPOV/INF/23 “Système de codes UPOV” visant à préciser le nombre maximal de caractères à utiliser dans l’élément ajouté aux codes UPOV, comme suit (les éléments à supprimer sont surlignés et ~~biffés~~ et les éléments à ajouter sont surlignés et soulignés) :

“5 CODE UPOV : INFORMATIONS AJOUTÉES

“5.1 Construction des éléments ajoutés

“5.1.1. Au besoin, un élément peut être ajouté au code UPOV afin de fournir des informations sur le groupe de variété, le type de variété et/ou la dénomination.

“L’élément ajouté au code UPOV est identifiable grâce à la convention de nommage suivante :

* “un préfixe numérique (chiffre de 1 à 9) permet d’identifier le nouvel élément ajouté.
* “des lettres ou des chiffres différents pourraient, le cas échéant, indiquer différentes catégories d’information.
* “Les éléments ajoutés devraient contenir au maximum six chiffres ou lettres au total (p. ex. ‘1AC2TG’)

“Cet élément peut être ajouté à n’importe quel code UPOV, indépendamment des taxons végétaux (au niveau des genres, des espèces ou des sous-espèces). Exemples :

“Code UPOV pour le genre *Abies* : ABIES

“Code UPOV avec élément ajouté : ABIES\_~~1234~~ 1AC2TG

“Code UPOV pour les espèces *Abies Sibirica* : ABIES\_SIB

“Code UPOV avec élément ajouté : ABIES\_SIB\_~~1234~~ 1AC2TG

“Code UPOV pour les sous-espèces *Abies sibirica* subsp. *semenovii* : ABIES\_SIB\_SEM

“Code UPOV avec élément ajouté : ABIES\_SIB\_SEM\_~~1234~~ 1AC2TG”

9. Il sera rendu compte au CAJ, dans le document CAJ/79/2 “Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein du Comité technique”, des faits nouveaux intervenus à la cinquante-huitième session du TC en rapport avec les questions traitées dans le présent document.

## Faits nouveaux concernant les codes UPOV

10. En 2021, 131 nouveaux codes UPOV ont été créés. Le nombre total de codes UPOV figurant dans la base de données GENIE était de 9342 au 31 décembre 2021.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Année |
|  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Nouveaux codes UPOV | 173 | 212 | 209 | 577 | 188 | 173 | 440 | 242 | 243 | 177 | 131 |
| Modifications | 12 | 5 | 47\* | 37 | 11 | 16 | 1 | 5 | 3 | 44 | 35 |
| Nombre total de codes UPOV | 6 851 | 7 061 | 7 251 | 7 808 | 7 992 | 8 149 | 8 589 | 8 844 | 9 077 | 9 213 | 9 342 |

\* y compris les modifications des codes UPOV résultant de la modification de l’“Introduction au système de codes UPOV” concernant les hybrides (voir le document TC/49/6).

[Fin du document]

1. Voir les documents C/[session]/INF/6 “Liste des taxons protégés par les membres de l’Union”; C/[session]/INF/5 “Coopération en matière d’examen”; TC/[session]/INF/4 “Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité”; et TC/[session]/2 “Principes directeurs d’examen”. [↑](#footnote-ref-2)